

**CANDIDATURE A L'ENTREE DANS LES MODULES DE
PROFESSIONNALISATION**

PST 116 et PST 117

Pour l'UE PST 115, vous adresser à Philippe Chartier, philippe.chartier@lecnam.net

Responsable de l'UE PST 116 : Yvon Miossec, yvon.miossec@lecnam.net

Responsable de l'UE PST 117 : Jean-Luc Tomás, jean-luc.tomas@lecnam.net

1. DEMANDE D'INSCRIPTION, cas numéro 1 : vous avez déjà obtenu l'agrément

Faire parvenir au secrétariat de la chaire, avant le 7 septembre 2021, **un courrier postal** avec la demande d'inscription élèves agré.e.s téléchargeable sur le site de la chaire.
Si vous avez déjà obtenu l'agrément, cette fiche suffit.

2. DEMANDE D'INSCRIPTION, cas numéro 2 : vous faites une demande d'agrément

1) Faire parvenir au secrétariat de la chaire, avant le 7 septembre 2021, **un dossier PAPIER** indiquant sur l'enveloppe les modules pour lesquels vous candidatez et comprenant :

*** La fiche de demande d'inscription en TP**

Téléchargeable sur le site de la chaire (élèves non agré.e.s)

*** Une lettre de motivation** indiquant :

- i. Votre projet professionnel en Psychologie
- ii. La (Les) UE pour laquelle (lesquelles) vous candidatez
- iii. Vos coordonnées téléphoniques et électroniques.

*** Un CV** présentant:

- i. Votre parcours de formation (hors CNAM)
- ii. Votre parcours professionnel
- iii. Les UE validées dans le cursus de Psychologie du Travail

* Une photocopie des **attestations de réussite** aux examens dans le cursus CNAM (attestations à télécharger) ou un récapitulatif des notes obtenues (délivré par la scolarité).

Aucun dossier transmis par e-mail ne sera traité

3. SUITE DE LA PROCEDURE

* Vous serez contacté.e par un enseignant de la chaire pour un entretien d'agrément qui se tiendra à partir de début octobre 2021.

* Les groupes seront affichés en face du secrétariat de la chaire le 22 octobre 2021; les cours commenceront à partir du samedi 6 novembre.

4. INSCRIPTION A LA SCOLARITE

Les modules PST 115, 116, 117 et 118 sont des UE avec agrément. Vous ne pouvez donc pas vous inscrire et payer l'inscription avant d'avoir obtenu l'agrément.

C'est donc seulement après l'obtention de l'agrément que vous pourrez faire l'inscription administrative. La chaire transmettra la liste des personnes agréées au début du mois de novembre.

5. FORMATION CONTINUE

Les 116 et PST 117 sont dispensés en formation continue.

Pour toute demande d'inscription en formation continue, il faut **vous adresser simultanément** à

- La chaire : votre dossier de demande d'inscription dans les modules de professionnalisation (fiche, CV, lettre de motivation, attestation de réussite)

- Cnam entreprises (Madame Michelland : florence.michelland@lecnam.net) pour l'inscription au stage

Groupes PST 116 ouverts à la rentrée 2021
(20 séances de 3h pour les cours en soirée ou du samedi et 9 jours en FC)

1/ Lundi 18-21h. Enseignante: Mylène Zittoun

2/ Mercredi 18-21h. Enseignant: Yvon Miossec

3/ Samedi 9h30-17h, une semaine sur deux. Enseignante: Amélie Sandoval

4/ En stage de formation continue (8,5 séances de 7h) :

18/11/2021

2/12/2021

16/12/2021

20/1/2022

17/2/2022

17/3/2022

14/4/2022

12/5/2022

08/09/2022

Enseignants: Yvon Miossec et Amélie Sandoval

Groupes PST 117 ouverts à la rentrée 2019

1/ Mardi 18-21h. Enseignante : Maria Ianeva

2/ Jeudi 18-21h. Enseignante : Rossitza Kaltcheva

3/ Vendredi 18-21h Enseignante : Nadine Poussin

4/ En stage de formation continue (11 séances de 7h) :

17 novembre 2021,

1 décembre,

15 décembre,

19 janvier 2022,

16 février,

16 mars,

13 avril,

11 mai,

8 juin,

22 juin,

7 septembre.

Enseignant: Jean-Luc Tomás